



Propositions en faveur de la préservation de la ressource en eau sur le territoire d'ECLA

Ce document est une production du projet "Demain l'eau", visant à l'accompagnement d'une réflexion collective sur la ressource en eau sur le territoire de l'agglomération de Lons-le-Saunier.

Il compile les propositions d'actions issues de travaux menés par des groupes de citoyens, des commerçants, des salariés d'entreprises, des enfants, qui ont expérimenté, réfléchi, exploré des solutions en faveur de la préservation de la ressource en eau.

Ces propositions sont remises aux élus de la Régie des eaux d'ECLA ce lundi 26 juin 2023. Leurs auteurs souhaitent qu'elles constituent une contribution utile et réelle à la politique de préservation de la ressource menée sur le territoire, et sont prêts à participer à leur mise en œuvre concrète.

Les structures et personnes qui ont accompagné ces réflexions remercient, pour leur engagement et motivation, toutes les personnes qui ont travaillé à ces propositions.

- 1 Aider les citoyens à s'équiper pour économiser l'eau [proposition de la classe de CM1-CM2 de l'école de L'Etoile]
- 2 Relayer l'information auprès de la clientèle des commerces [propositions du groupe de commerçants volontaires]
- 3 3 leviers à activer dans les entreprises pour une meilleure prise en compte de l'eau ! [propositions du groupe d'entreprises volontaires]
- 4 Rendre accessible les données de consommation d'eau pour maîtriser sa consommation et appréhender la qualité [propositions du groupe de citoyens volontaires]
- 5 Récupérer l'eau de pluie [propositions d'un groupe de citoyens volontaires]
- 6 Informer et sensibiliser le grand public du territoire d'ECLA sur l'état de la ressource en eau potable [propositions d'un groupe de citoyens volontaires]
- 7 Diffusion de supports pédagogiques et ludiques incitant à la sobriété dans la consommation quotidienne de l'eau [propositions du groupe de citoyens volontaires]
- 8 Inciter les citoyens à s'équiper de toilettes sèches u [propositions du groupe de citoyens volontaires]
- 9 Organiser une « filière » toilettes sèches [propositions du groupe de citoyens volontaires]

Aider les citoyens à s'équiper pour économiser l'eau



Contributeurs

Enfants de la classe de CM1-CM2 d'Annelise Mermet, école de L'Etoile



Propositions des enfants - Lettre aux élus

La classe a vécu un programme pédagogique de 5 séances durant lesquelles ils ont exploré le sujet de l'eau, le fonctionnement de l'approvisionnement en eau potable sur le territoire (équipements, étapes) et ses enjeux. Ils ont terminé le programme par une restitution, ils ont pu transmettre leurs connaissances acquises. Ils ont également remis une lettre aux élus de L'Etoile et d'ECLA avec des pistes d'actions en faveur des économies d'eau :

« Bonjour Monsieur le maire,

Nous sommes la classe de CM1-CM2 de l'école de L'Etoile, nous avons travaillé pendant 3 séances sur l'eau et comment l'économiser. Par conséquent nous avons des propositions à vous soumettre pour économiser l'eau sur la commune de L'Etoile. Nous aimerions beaucoup que la municipalité mette en place un récupérateur d'eau de pluie dans le village. Ce dernier serait accessible par les habitants de L'Etoile sous présentation d'un justificatif de domicile à la mairie. Nous pensons donc qu'il serait bienvenu de faire des flyers pour communiquer sur ce nouveau bien public quand il sera en état de marche. Les camarades de classe issue de famille n'habitant pas la ville auraient une dérogation.

Peut-on réfléchir à un possible partenariat avec des entreprises compétentes pour que les villageois puissent installer chez eux des dispositifs afin d'économiser l'eau. A titre d'exemple mousseur ou encore pommeau de douche avec aérateur ou enfin mitigeur thermostatique.

En espérant que vous pourrez donner une suite favorable à notre requête,

Nous vous souhaitons nos salutations les plus distinguées,

La classe de CM1-CM2 de L'Etoile »

**Un grand merci à Anne-Lise Mermet, leur enseignante,
et aux élus présents pour leur intérêt et attention !**



Relayer l'information auprès de la clientèle des commerces



Contributeurs

Commerçants du centre-ville



Contexte et constats

Au delà des difficultés rencontrées, les commerçants ont des sensibilités diverses aux thématiques environnementales et à celle de l'eau. Mais ils sont tous favorables à une action citoyenne qui mettrait en avant le dynamisme des commerçants et leur engagement citoyen, en relayant une action d'information simple (ils ne sont pas là pour donner des leçons) et utile à l'ensemble de la population.

Des freins identifiés à la mise en place de ces actions :

- les horaires hebdomadaires des commerçants
- leurs difficultés actuelles (baisse de la clientèle)
- les associations de commerçants qui ont beaucoup de mal à fédérer

A noter aussi que nous ne sommes pas parvenus à susciter l'engagement de la CCI, identifiée comme possible partenaire pour ces actions.



Objectifs des actions

- Permettre un suivi des consommations à l'échelle du commerce
- Faire des commerces des relais d'information et de sensibilisation pour leur clientèle



Description des actions



Initiatives techniques

- Exiger la séparation des compteurs d'eau dans les bâtiments collectifs accueillant un commerce
- Si des coupures d'eau prévues : couper l'eau du centre ville les dimanche et lundi (nombreux commerces fermés)
- Envoyer les informations aux professionnels et non à leurs bailleurs
- Les agence immobilières (location) ont connaissance des consommations anormales



Actions pédagogiques

- Accueillir des supports d'information au sein des commerces : poster au sol, kakemono, RollUp, affiches dans les toilettes pour ceux qui en disposent, papier d'emballage informatif...
- Pour ceux qui le peuvent, mettre en place des vitrines thématiques sur le sujet de l'eau
- Animer des débats sur le sujet
- Mener une action croisée avec la française des jeux (façon loto patrimoine avec entrée piscine à gagner...)



Structures et personnes impliquées

Plus d'une douzaine de commerçants sont prêts à s'investir.



Calendrier

Campagne de communication à prévoir en fonction du rythme annuel des campagnes promotionnelles (rentrée, fêtes de fin d'année, soldes d'hiver et d'été, vacances scolaires...)



Liens avec d'autres actions ou politiques actuelles

- Promotion de l'agriculture bio pour préserver la ressource en eau d'ECLA



Estimation de budget

- Frais d'impression des supports de communication choisis



**Actions proposées par un groupe de commerçants volontaires
accompagnés par Laure Subirana - "Un monde de regards"**

Contact : laurence.subirana@orange.fr

3 leviers à activer dans les entreprises pour une meilleure prise en compte de l'eau !



Contributeurs

Entreprises membres de l'association Alon'Zi

Membres du GT Biodiversité et Eau :

Veolia, HotComb, SICOPAL, SYDOM, Groupe Coopératif Demain, Bel, Alter&Coop)

Membres intéressés par toilettes sèches : SICOPAL, United Caps, Elan, ESAT, Pôle conliège (ALter & Coop, Hot Comb, Demain)



Contexte et constats

Constat est fait que les entreprises et industries font partie des acteurs dont la responsabilité (en tant que consommateurs, propriétaires, etc.) est élevée, et dont les sites sont majoritairement imperméabilisés.

Comment ces acteurs peuvent s'engager dans les réflexions et les actions du territoire pour une meilleure gestion des eaux ? Quels sont les leviers d'actions pour eux à activer sur leurs sites ?

Les échanges et retours d'expériences partagés entre eux, des visites sur le site de chacune des entreprises et une visite en Suisse sur des sites d'expérimentations d'assainissements écologiques ont permis d'en arriver aux volontés décrites ci-dessous.



Objectifs

- Améliorer l'infiltration des eaux dans les sols (et ainsi permettre la recharge des nappes phréatiques, tout en réduisant la pression sur les réseaux et stations de traitements, notamment par temps de pluie)
- Réduire les consommations d'eau potable via la mise en place de systèmes d'assainissement écologique (alternatives vis-à-vis des toilettes à « eau potable »).
- Collecter et stocker les eaux pluviales afin de les détourner du système de traitement standard pour un usage de proximité (nettoyage, chasse d'eau, arrosage..).
- Volonté d'accéder à une meilleure information sur les niveaux et la qualité des eaux sur ECLA.



Description des actions pour chaque entreprise



United Caps

- Désimperméabilisation des surfaces de stationnement en parallèle de l'implantation d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques.
- Rejet dans un espace vert des eaux pluviales de toitures équipées en chéneaux.
- Expérimentation d'un urinoir avec récupération d'urine (et valorisation) et/ou mise en place d'un cacaroussel sur une des trois toilettes du RDC « bureaux ».



Cantine Municipale

- Installation d'une double cabine à urinoirs (masculins et féminins) extérieure avec collecte des urines. Valorisation sur un des sites de proximité (zone expérimentale de réactivation des sols dans le vallon du Solvan). Aspect pédagogique à réfléchir tant pour les clients de la cantine, que pour les producteurs (maraîchage) qui viennent livrer et qui à terme pourraient être intéressés pour récolter de l'urine (azote concentrée, selon évolution de la réglementation), ceux-ci récupérant déjà les déchets de cuisine en amendement (par compostage).
- Rejet des eaux pluviales du toit de la légumerie dans le talus le plus proche (par une simple extension du cheneau).
- Infiltration des eaux de parkings/voiries dans les espaces verts en contrebas par la création d'entailles dans les margelles béton.



Alter&Coop

- Expérimenter une toilette sèche type cacaroussel dans les locaux partagés avec Clus'Ter, HotComb, Demain Habitat, ALons'ZI...



Elan Jardin

- Installation d'une toilette sèche en cabine pour le nouveau site de maraîchage.



ESAT

- Projet de créations de toilettes sèches mobiles



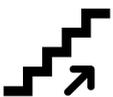
Groupe Bel

- Réfléchir à la faisabilité de la récupération de l'eau des toitures sur des deux locaux annexes à l'usine pour alimenter les toilettes, en alternative à l'eau potable



Bonglet

- Intégrer le principe de rejet du pluvial des toitures de la future extension dans le sol plutôt que dans un énorme bassin de rétention (surdimensionné et permettant de réduire sans ses dimensions et donc l'impact sur les terres agricoles proches, épargné de l'urbanisation), en lien avec le permis de construire délivré et les prescriptions de l'Agence de l'eau.



Etapes

- Reprise de contacts individuels pour identification des actions à prioriser (fin 2023 et année 2024),
- Constitution d'un groupe structures ressources (menuiserie, ingénierie, etc.),
- Evaluation des coûts et mutualisation
- Recherche de financements (Agence de l'eau RMC ?)
 - En particulier sur décroutage/désimpermeabilisation et récupération des eaux de pluie.
- Recherche contact ingénierie. Expertise pour recherche de solutions individuelles sur sites



Structures et personnes impliquées

- Volonté de s'associer sur ces projets là avec des menuisiers/architectes permettant la conception et la réalisation de systèmes d'assainissements divers.
- Nécessité également d'en parler, de nourrir le lien et la curiosité à la fois du monde paysan-agricole afin de les rajouter à la boucle d'expérimentation sur les questions d'assainissements écologiques, et de valorisation des urines et des collectivités pour l'utilisation de l'urine dans les actions de réactivation des sols suite à désimperméabilisation.



Critères d'évaluation

- Nombre d'installations construites et utilisées
- Nombre de structures « entreprises » ayant utilisé ou expérimenté ces installations
- Nombre de litres d'urine collectés et valorisés,
- Surface dés-imperméabilisée/ an,
- Nombre d'installations de rejets du pluviales dans les espaces verts installées.
- Litres d'eau potable économisés



Calendrier

- Automne 2023 : premières expérimentations/ réalisations concrètes
- Année 2024 : suite et consolidation du programme (poursuite du projet au sein des entreprises engagées, travail d'investigations sur de nouvelles structures)



Liens avec d'autres actions ou politiques actuelles

- Lons ville nature 2050 ?
- SDAGE ?



Estimation de budget

- Construction et mise en place de plusieurs cacaroussels : 2000€
 - Installation double cabine urinoirs en extérieur + système de cuve de récupération = environ 5000€
 - Installation de rejets du pluvial (extension de cheneau : quelques centaines d'euros par installation)
 - Installation d'une double cabine en toilettes sèches à lombricompostage extérieure = 12000€
- Le temps d'accompagnement et d'ingénierie n'est pas chiffré.



**Actions proposées par un groupe d'entreprises volontaires
accompagnées par Jura Nature Environnement**

Contact : contact@jne.asso.fr

Rendre accessible les données de consommation d'eau pour maîtriser sa consommation et appréhender la qualité



Contributeurs

Citoyens volontaires : Bernard HUVIER, Hubert ROUGEOT, Marie THIZY



Contexte et constats

- Méconnaissance des consommations individuelles
- Méconnaissance de la ressource (origine, niveau des nappes, distribution...)
- Méconnaissance de l'impact des comportements sur les variations de la ressource
- Méconnaissance de la qualité de l'eau, et de l'impact de nos comportements sur cette qualité
- Une enquête nationale indique que 76% des Français sont intéressés par leur consommation d'eau mais ne retiennent que le total en € de leur facture.



Objectifs de l'action

- Offrir à chaque citoyen consommateur le moyen d'être acteur et responsable de sa consommation.
- Disposer des outils et/ou relevés plus réguliers et fréquents permettant de suivre sa propre consommation, pour limiter le gaspillage et pouvoir détecter les fuites et surconsommations



Description de l'action

1. Augmenter la fréquence des facturations et à minima le nombre de relevés annuels

Actuellement, un relevé tous les six mois. Contrôle et validation des volumes avant facturation. Information si consommation anormale.

- Belfort utilise les camions de collecte des déchets pour faire des relevés régulièrement, d'autres ont opté pour des fréquences plus importantes.
- Plusieurs questions se posent :

→ Fiabilité des données mises à disposition non assurée car pas de vérification, est-ce vraiment problématique si ce n'est pas corrélé avec la facturation ?

→ Possibilité de joindre le service si les relevés indiqués paraissent incohérents pour permettre une vérification/rectification.

→ Comment rendre facilement accessibles ces données à la demande des usagers ?

→ Nécessité de maintenir à minima les 2 relevés annuels vérifiés pour la facturation.

- Adapter les fréquences pour mesurer l'impact de l'évolution des pratiques.

La fréquence de la disponibilité des comptages détermine les opérations de suivi et dépistage des fuites qui peuvent être envisagés (cf. paragraphe 2)

-Fréquence de 6 mois seule la facturation est envisageable et les très grosses fuites misent en évidence.

-Fréquence de 3 à 4 heures permet de tester la présence de fuites même légères.

-Fréquence de 1 à 10 minutes permet de vérifier les débits individuels des appareils et l'utilisation des bonnes pratiques d'optimisation des consommations.

-L'utilisation d'un seul compteur pour réaliser l'ensemble des séquences de comptage est préférable (voir paragraphe 2). La fiabilité des compteurs communicants et la suppression des erreurs de relevage permettent d'utiliser ses données facilement.

Différentes solutions techniques existantes sont à envisager pour apporter une solution répondant à ce besoin.

-Possibilité d'un serveur (type Linky) qui mettrait à disposition les relevés récupérés par des concentrateurs à la fréquence voulue.

-Utilisation ponctuelle d'un boîtier de relevé mis à disposition des usagers à leur demande (lorsqu'ils suspectent une éventuelle fuite, s'ils souhaitent vérifier la conso d'un de leur appareil, s'ils envisagent des travaux, des changements de matériel, etc...)

=> Pourquoi pas envisager une mise à disposition d'un lecteur par commune qui pourrait ensuite gérer le prêt aux habitants ?

(→ voir mise à disposition de caméra thermique ou autre matériel de suivi des conso énergétiques par l'AJENA, le SIDEC ou autre pour s'en inspirer)

-Réception des données du compteur via liaison WIFI sur le téléphone ou tablette des usagers.

2. Elaborer un guide de recherche des fuites et du gaspillage



→ Pour la partie fuite, voici une proposition de marche à suivre

a. Mettre en évidence une fuite :

Adapter les relevés des compteurs pour mesurer un éventuel volume consommé alors qu'il n'y a aucune utilisation d'eau dans la maison. Soit pendant mes heures de travail période du matin ou après-midi ou la nuit. Il faut que les compteurs transmettent les enregistrements en m³ mais surtout les litres.

b. Rechercher l'origine de la fuite :

Le contrôle précédent a permis la mise en évidence d'une fuite, il faut utiliser la même méthode de contrôle en isolant un seul élément ou appareil de l'installation.

(1 litre fuite détecté en 3 heures représente 2% de la consommation moyenne)

Fermer la vanne entrée de la maison pour tester le réseau enterré entre compteur et maison.

Fermer toutes les vannes d'isolement des robinets, chasses d'eau machines à laver, chauffe-eau sauf 1 seul à vérifier. Refaire l'opération pour chaque élément à vérifier. Pour les chasses d'eau, la fuite n'est pas continue mais apparaît au compteur lorsqu'il y a un complément de niveau.

c. Réparer la fuite :

Cette opération de détection prend plusieurs jours pour tout tester mais permet de détecter des très petites fuites souvent invisibles moins ½ litre par heure alors que l'ADEME donne 5 l/h pour un robinet.



→ Pour la partie réglage des volumes et débit des appareils, voici une proposition de marche à suivre

Vérifier et s'assurer que les appareils sont au débit ou volume optimum sinon faire les réglages nécessaires.

a. Mesurer les débits robinets et douches :

Pour les robinets et douches, ce n'est pas le volume qui doit être contrôlé mais le débit. Il faut faire couler l'eau 30 secondes ou 1 minute et avoir le relevé compteur avant et après l'opération pour obtenir le débit. Pendant cette opération il ne faut pas d'autres utilisations d'eau. Plus la fréquence des transferts des compteurs est rapide plus ces opérations de vérification sont facilitées surtout s'il y a des réglages ou modifications à valider.

b.Volumes des chasses d'eau :

- Pour les chasses d'eau le débit n'intervient pas dans le volume mais sur le bruit. Le volume se règle par le niveau dans la chasse et les déclenchements en cas de double débits. Le contrôle se fait comme pour les robinets, Il faut le relevé du compteur avant d'avoir tiré la chasse, petit ou grand débit, et après la fin du remplissage. On a directement le volume délivré. Durée d'un remplissage de 1 à 2 minutes.

c.Volume des machines :

- Il faut relever le compteur avant le lancement d'un cycle et à la fin en s'assurant qu'il n'y a pas d'autre consommation d'eau.

d.Adapter ses habitudes :

- Ces mesures individuelles permettent de tester les différentes options d'économie d'eau proposées et d'appliquer celles qui nous conviennent le mieux. Si la fréquence et les données des relevés compteur sont facile à obtenir, un suivi et une amélioration continue de la consommation pourra s'établir.

Remarque : pression d'eau entrée maison (outil de réglage)

Indépendamment du comptage, la pression joue sur le débit de l'ensemble des éléments du réseau d'eau de la maison. Pour une maison il est rappelé qu'une pression de 2 à 2.5 bars est suffisante. Une pression trop faible peut poser des problèmes à certains appareils à vérifier avant de baisser la pression. Une pression trop élevée entraîne des débits plus élevés et donc des consommations supérieures. Une pression élevée entraîne une usure accélérée des joints et donc des risques de fuite.

3. Proposer une boîte à outils (éventuellement une application smartphone permettant de consulter différentes données) :

- Consommation personnelle
- Guide de recherche des fuites et du gaspillage
- Guide de réglage des volumes et débit des appareils ménagers
- Bonnes pratiques de l'usage de l'eau

Exemple : Mr DELOT récupère l'eau de pluie pour arroser son jardin et économise ainsi X m³ d'eau potable soit X€ sur sa facture, Mme DELAPLUIE a transformé un de ces toilettes en toilette sèche, elle économise ainsi X m³ d'eau potable soit X€ sur sa facture, Mr DUPUIS envisageait de faire enrober sa cour et y a renoncé pour permettre l'infiltration des eaux de pluie...)

- Niveau des nappes et réserves d'eau
=> Faire apparaître sur les factures l'origine de l'eau. En fonction de certaines contraintes, il semble que certaines parties du réseau peuvent être alimentées par différentes origines. Le changement de tarif est clairement noté sur les factures alors pourquoi ne pas envisager de noter les changements d'origine de l'eau ? (faire le lien avec le groupe communication sur les indicateurs)
- Alertes sécheresse, inondations... en lien avec conso d'eau
=> Proposition des gestes / solutions à mettre en place pour limiter les effets de sécheresse et les éventuelles pénuries (faire le lien avec les groupes communication, maison économe...).
- Arrêtés préfectoraux et autres informations « officielles »
- Qualité de l'eau

La qualité de l'eau peut être consultée sur le site « sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau ». Sur ce site on a au fil des dates l'ensemble des analyses pour des prélèvements dans différentes zones du réseau. Ces analyses comportent plus ou moins d'éléments analysés. Pour le consommateur d'eau, difficile de se faire une idée réelle de la qualité car de nombreuses molécules n'ont pas de normes définies. Des fiches explicatives pourraient être mises en consultation sur le site avec quelques points développés : classe des molécules, risque potentiel, origine, suivi, moyens mis en œuvre pour limiter ; etc... Valoriser le travail réalisé avec les agriculteurs et les différents partenaires pour la préservation de la qualité de la ressource.

- Voir le travail des autres groupes et les outils proposés
- Toute information utile aux usagers

4. Envisager des ambassadeurs de l'eau

Développer des ambassadeurs de l'eau qui joueraient un rôle comparable aux ambassadeurs du tri :

- Sensibilisation et accompagnement des usagers
- Force de proposition auprès du grand public, des structures d'accueil des populations touristiques, et éventuellement PME/PMI, artisans/commerçants
- Lien entre la régie et les usagers pour permettre des allers/retours d'informations et de besoins



Elements de calendrier

Par ordre décroissant de priorité :

1. **Avoir un outil de gestion de l'ensemble des données** de relevés permettant de gérer les volumes de données, la mise à disposition du public, la gestion d'alertes automatiques
2. **En rapport avec les propositions des autres groupes**, mettre à disposition rapidement la boîte à outils et les données de comptage
3. **Constituer un groupe témoin/volontaire** pour tester les compteurs communicants
Constituer un petit groupe de volontaires qui avec la participation des fabricants de compteur serait équipé d'un système sur téléphone ou tablette. Il pourrait tester la faisabilité, la facilité de récupérer les données de leur compteur, exploiter et suivre les données et les actions correctives apportées. Une consolidation et restitution pour arrêter une solution définitive.



Liens avec d'autres actions ou politiques actuelles

Valoriser et faire connaître les actions déjà menées par la régie, sur l'amélioration du réseau de distribution, les changements de compteurs, l'alerte sur les grosses fuites, la lutte contre la pollution...



Estimation de budget

- Nécessite d'avoir un contact commercial avec la société qui a fourni les compteurs.
- Consulter les fabricants de logiciels pour les aspects de comptage, suivi...
- Recherche d'autres expériences portées par d'autres collectivités, échange entre pairs



**Actions proposées par un groupe de citoyens volontaires
accompagnés par le CPIE Bresse du Jura
Contact : contact@cpie-bresse-jura.org**

Récupérer l'eau de pluie



Contributeurs

Citoyens volontaires : Florence Kennel, Christophe Toussaint, Lucile Niel, Laurent Demonmerot



Contexte et constats

Le groupe s'est penché sur l'étude pratique de cas permettant de récupérer l'eau de pluie chez soi. Ils ont visité des maisons équipées en matériel de récupération d'eau de pluie, ont rencontré une mairie ayant proposé à ses habitants un achat groupé de récupérateurs (Montaigu), Ils ont également élaboré un sondage du grand public pour identifier les pratiques actuelles des citoyens et leur éventuel intérêt pour l'acquisition de matériel de récupération d'eau de pluie, notamment via l'achat groupé de récupérateurs.



Objectifs de l'action

- Recenser les pratiques et les besoins des habitants d'ECLA et environs, pour envisager un achat groupé de récupérateurs.
- Informer les citoyens sur les solutions techniques pour récupérer l'eau à la maison.



Description de l'action

1. Réalisation d'un sondage pour recenser pratiques et besoins des usagers

83 personnes ont répondu au sondage.

Parmi eux, 12 résident à Lons-le-Saunier, et 22 dans les villages alentours.

Les trois-quarts des répondants disent déjà récupérer l'eau de pluie, à 96% pour le jardin (les 4% restants s'en servent pour les toilettes et le lave linge).

96% de ceux qui récupèrent l'eau de pluie se servent d'une cuve plastique, 3 personnes disposent d'une installation enterrée, ciment ou plastique.

Les récupérateurs d'eau de pluie des répondants ont des contenances assez importantes : en moyenne, 43% des gens qui récupèrent l'eau déclarent stocker entre 1000L et 3000L d'eau de pluie. Pour autant, ils souhaitent souvent en acheter encore.

Les besoins étant souvent sous-estimés, 61% des répondants voudraient acheter un nouveau récupérateur d'eau de pluie, ce qui tend à penser que des achats groupés sont pertinents.

2. Réalisation d'un support d'information à diffuser

Un document de 6 pages illustré a été réalisé par le groupe, intitulé "Récupérer l'eau de pluie : 6 questions pour bien démarrer".

Il inclut des infos pratiques sur le matériel, des retours d'expériences, les bonnes questions à se poser, etc.

Il pourrait être utilement diffusé à l'ensemble des usagers de l'eau d'ECLA, ainsi qu'aux communes désireuses de mettre en place des commandes groupées de matériel.

DEMAIN L'EAU

Récupérer l'eau de pluie : 6 questions pour bien démarrer

Jardin ou maison ?

Stockier l'eau de pluie pour la rendre potable est plus complexe que de la garder pour arroser le jardin. Mais c'est possible !

Fiche pratique 2 : visite d'une installation hors-sol pour le jardin chez un particulier.

Fiche pratique 3 : visite d'une installation enterrée en autonomie totale chez un particulier.

Quelle maintenance ?

Installer un système sophistiqué, c'est bien. Mais savoir le réparer, c'est mieux. Le clé en main s'envisagera toujours au regard des capacités à l'entretenir. Une pompe, ça tombe en panne, un jour ou l'autre...

Fiche pratique 2 : visite d'une installation pour le jardin chez un particulier qui a choisi la simplicité pour l'entretien.

Quel prix ?

Les tarifs varient du simple au triple selon les connaissances et les matériaux. À cela, il faut rajouter le supplément du (ou des) filtres, de la pompe, et des accessoires : surpresseur, jauges...

Fiche pratique 1 : les différents types de récupérateurs d'eau.

Acheter local ?

Plusieurs fabricants en Franche-Comté ou Rhône-Alpes permettent de faire travailler des entreprises locales. Nous les avons listés.

Fiche pratique 1 : les différents types de récupérateurs d'eau.

Acheter ensemble ?

Les fournisseurs sont intéressés par les commandes groupées. Ainsi vous évitez les frais de port, et vous obtenez une ristourne sur le prix de vente public. Parfait en à votre mère ! La commune peut aussi participer financièrement à un achat groupé visant à favoriser la transition écologique.

Fiche pratique 4 : l'exemple d'une commune qui a organisé un achat groupé de 25 récupérateurs, et le résultat d'un sondage qui groupe que l'achat groupé intéresse déjà 50 foyers sur ECLA et environs.

Où s'informer ?

Un sondage réalisé en 2023 sur les communes d'ECLA et environs a permis de faire remonter des conseils pour les installations, grâce au retour d'expérience des habitants dotés de récupérateurs d'eau.

Fiche pratique 4 : récupération d'eau, les chiffres 2023

Demain l'eau • 2023

Demain l'Eau • Fiche pratique 1

Les principaux types de récupérateurs d'eau de pluie

Cuves hors sol

Petits récupérateurs d'eau (300L, 650L, 1000L). Tarifs indicatifs entre 100 et 400 euros pour un modèle décoratif. Modèle ci-contre cuve IBC 1000L. Avantage : peu cher, facile à mettre en œuvre, inconfortable ; convient pour un usage extérieur (non potable ex : potager)

Cuves en béton enterrées

Récupérateur de gros volumes (3000L, 5000L, 10000L et plus). Tarifs indicatifs entre 1600 et 2500 euros ou plus pour les plus gros modèles (référence : site web stockab.fr). Avantages : permet la neutralisation de l'acidité de l'eau, gros volume de stockage et peut être utilisé pour un usage domestique allant jusqu'à la potabilisation (ex : apport d'eau pour une piscine). Inconvénients : un coût élevé (travaux en profondeur) et une mise en œuvre plus complexe (selon l'usage).

Cuves en plastique enterrées

Récupérateur de gros à très gros volumes (3000L, 5000L, 10000L). Tarifs indicatifs entre 1200 et 3400 euros (référence : site web achatmat.com). Avantages : plus léger que le béton, nécessite moins de moyen de levage. Inconvénients : n'est pas optimum pour la potabilisation de l'eau (ne permet pas la neutralisation de l'acidité de l'eau de pluie).

Poches souples en plastique

Récupérateur de gros à très gros volumes (3000L, 5000L, 10000L). Tarifs indicatifs entre 450 et 700 euros (référence : site web machermeccolo.fr). Avantages : bon rapport volume/prix, facile à mettre en œuvre (travaux en surface seulement). Inconvénients : prend beaucoup de surface au sol, usage extérieur uniquement.

Sans oublier... la récup' !

Les vigneronnes de la Côte-d'Or voisine, comme ceux du Jura et de Saône-et-Loire, proposent volontiers sur La Botte Culin leurs cuves de ventilation obsolescences, parfois gratuitement (mais il faut les transporter soi-même). En ciment, en résine, en inox, émaillées, il y en a pour tous les goûts et toutes les connaissances. Le vin étant un produit alimentaire exigeant des soins soigneux, elles sont bien entretenues toute leur vie.

Demain l'eau • 2023



Elements de calendrier

En première étape, le document d'information pourrait être validé, imprimé puis diffusé aux usagers d'ECLA, éventuellement en version papier lors de l'envoi de la facture, ou en téléchargement sur le site internet d'ECLA.

Ce support pourrait être diffusé d'ici la fin de l'année.



Estimation de budget

- Budget à définir pour l'impression de la plaquette informative.



**Actions proposées par un groupe de citoyens volontaires
accompagnés par le CPIE Bresse du Jura
Contact : contact@cpie-bresse-jura.org**

Informer et sensibiliser le grand public du territoire d'ECLA sur l'état de la ressource en eau potable



Contributeurs

Citoyens volontaires : Marc Morand, Geoffrey Lespagnol, Gérard Crut, Rémy Coutelier, Philippe Cador



Contexte et constats

Besoin pour la population d'être informée régulièrement de l'état de la ressource locale par des données fiables et mesurées dans un contexte de changement climatique avec des sécheresses récurrentes.

Cette communication doit permettre de sensibiliser les usagers et de rendre plus palpable et prévisible les risques de pénurie d'eau potable en mettant en avant les liens complexes qui existent entre l'état des sols, des nappes, des rivières.



Objectifs de l'action

- Définir des indicateurs fiables et accessibles au grand public, collecter les données, et trouver des moyens de diffusion.



Description de l'action

Il s'agit de communiquer régulièrement aux usagers, par le biais de supports ou canaux de communication adaptés, des éléments chiffrés ou repères visuels donnant une indication objective sur l'état de la ressource en eau sur leur territoire.

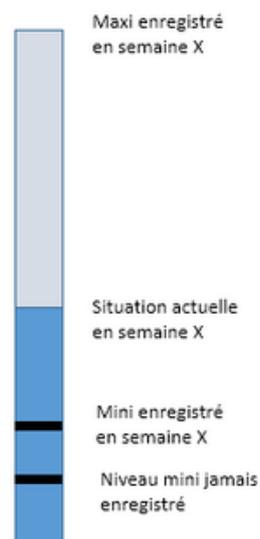
Deux outils de communication sont envisagés :

1. Via la presse, les panneaux d'information et la voie numérique (site internet des communes, site internet d'ECLA) :

- Relayer les valeurs mesurées de pluviométrie sur le bassin lédonien, de façon à éviter les impressions de ressenti que chacun peut avoir et qui ne reflète pas toujours la réalité.
- Relayer un graphique pour se situer par rapport à la ressource en comparant par rapport aux années antérieures

Niveau ressource
XXXX

Liste des communes
concernées.



2. L'installation, au niveau du lit de la Vallière, d'échelles explicites et didactiques permettant de visualiser son niveau d'eau

- Règles graduées (ou statue, sur le principe du zouave du pont de l'Alma) dotées d'un code couleur pour une lecture très facile du grand public.

Exemple d'illustration ci-dessous :



Elements de calendrier

Cette action pourrait être opérationnelle pour l'été 2024.
Elle pourrait être portée par ECLA.



**Actions proposées par un groupe de citoyens volontaires
accompagnés par le CPIE Bresse du Jura
Contact : contact@cpie-bresse-jura.org**

Diffusion de supports pédagogiques et ludiques incitant à la sobriété dans la consommation quotidienne de l'eau



Contributeurs

Citoyens volontaires : Christiane Rougeot, Jean-Pierre Muxart, Rosine James-Ingrand



Contexte et constats

Dans un contexte de réchauffement climatique et de baisse des nappes phréatiques, plusieurs départements ont connu en 2022 des mesures de restriction d'accès à l'eau à cause de la sécheresse. D'ailleurs, 69% des français craignent de manquer d'eau dans leur commune. Les membres du groupe citoyen à l'origine de cette fiche-action pratiquent déjà un certain nombre d'écogestes ayant abouti à une réduction de la consommation. L'un des membres a mis en place une installation pour utiliser l'eau de pluie dans les toilettes et le lave-linge. Une utilisation plus modérée des chasses d'eau a aussi été expérimentée. Le constat est qu'il faut continuellement être vigilant pour voir une diminution notable de sa consommation globale. La plaquette a pour but d'aider chacun à mettre en pratique des gestes simples pour économiser l'eau.



Objectifs de l'action

- Une réduction de la consommation quotidienne d'eau dans les usages domestiques, grâce à des gestes simples permettant d'économiser jusqu'à 30% d'eau.



Description de l'action

L'action consiste en la création et diffusion de deux supports aux usagers :

Document n°1 : un dépliant sur les gestes du quotidien économes en eau

- Le groupe a recherché des données et documentations existantes, pour faire une sélection de gestes considérés comme faciles et efficaces pour économiser l'eau.
- La plaquette existe aujourd'hui sous forme de prototype. Le contenu a été élaboré par le groupe, et mis en forme par le CPIE Bresse Jura.
- Ce document prend ainsi la forme d'un dépliant sous format A4, présentant des gestes simples du quotidien.
- Cette plaquette pourrait être imprimée et distribuée avec la facture d'eau envoyée aux usagers, et également être déposée dans quelques points stratégiques de distribution.

Aperçu du livret réalisé (état de prototype) >



Document n°2 : support ludique « Le temps d'une chanson »

- Il s'agit de paroles de chanson enfantines illustrées. Le principe est de chanter la chanson tout en se lavant les mains ou en prenant sa douche. La chanson donne ainsi des repères de durée : le temps de lavage, et donc la consommation d'eau, est rythmé et contenu le temps de la chanson elle-même : lorsque la chanson est terminée, le lavage l'est aussi.
- Le support prendrait la forme d'un A4 plié en deux, avec une phrase et une image par page.
- Ce support est à destination des enfants et de leurs parents.
- Il serait mis en page et illustré par une graphiste préidentifiée, Anne Tirton (illustratrice habitante du territoire).
- Le support serait diffusé dans les écoles pour des enfants de 5 à 10 ans, en accompagnement d'actions pédagogiques dans le cadre scolaire.



Etapes

- Validation du contenu et du projet par ECLA
- Inscription dans le cadre budgétaire
- Commande des illustrations auprès d'Anne Tirton
- Impression et distribution



Structures et personnes impliquées

La régie de l'eau d'ECLA peut être porteur de l'action, éventuellement en partenariat avec le CPIE Bresse Jura, pour une distribution des supports auprès des classes ou citoyens en accompagnement d'autres actions pédagogiques.



Objectifs chiffrés

Pour le premier document : impression en effectif égal au nombre de foyers recevant une facturation de la part de la Régie de l'eau.

Document n°2 : une expérimentation avec une dizaine de classes pourrait être envisagée, avant toute duplication dans l'ensemble des écoles du territoire.



Elements de calendrier

Le dépliant n°1 sur les écogestes pourrait être réalisé dans l'année civile 2023, de manière à être envoyé avec la prochaine facture d'eau au 4ème trimestre.

Le support ludique pour les enfants pourrait être réalisé courant 2023, avec plus vraisemblablement une diffusion via les parents et écoles à partir de début 2024.

Sinon, les deux documents peuvent être créés fin 2023 et diffusés dès janvier 2024.

Le délai de réalisation des deux documents est de l'ordre de 2 mois.



Estimation de budget

Pour les 2 documents, il faut prendre en compte le coût de l'impression en nombre.

Pour le document à destination des enfants, une prestation de graphisme peut être demandée auprès d'Anne Tirton. Le devis demandé s'élève à 600 euros.



**Actions proposées par un groupe de citoyens volontaires
accompagnés par le CPIE Bresse du Jura
Contact : contact@cpie-bresse-jura.org**

Inciter les citoyens à s'équiper de toilettes sèches



Contributeurs

Citoyens volontaires : Mélanie ALVES, Gabriel MAUGEIN, Agnès RECORBET, Thomas WIART



Contexte et constats

- 20% de la consommation d'eau potable des ménages français en moyenne est utilisée par les toilettes (environ 30 litres d'eau par personne et par jour, 10 m³ par an)
- Nos déjections polluent une eau potable, elles saturent les stations d'épuration
- Les substances médicamenteuses ne sont pas traitées correctement et partent dans la nature
- En tant que citoyen, nous avons déjà testé à de nombreuses occasions des toilettes sèches (chez nous, dans les festivals, dans des toilettes publiques...)



Objectifs de l'action

- Par différents moyens de communication (livrets, événements,...), inciter les citoyens et les collectivités d'ECLA à s'équiper de toilettes sèches



Description de l'action

Inciter les citoyens d'ECLA à s'équiper en toilettes sèches en les sensibilisant à l'impact sur la consommation et la qualité de l'eau, en « dédramatisant » les toilettes sèches et en équipant les bâtiments publics en toilettes sèches (à titre d'exemplarité et pour susciter l'intérêt) :

- diffuser un document d'information à l'occasion de l'envoi des factures d'eau
- organiser des temps d'échange sur les toilettes sèches, 2 fois par an par exemple : exposition, atelier DIY, réunions pour que chacun puisse obtenir réponse à ses questions
- mettre en place des toilettes sèches dans les bâtiments publics
- réfléchir à une incitation financière pour les citoyens s'équipant en toilettes sèches (pour l'achat de l'équipement nécessaire ou en dégrèvement de la taxe d'assainissement)



Structures et personnes impliquées

Les porteurs de l'action peuvent être la Régie de l'eau d'ECLA, le Sictom, les élus et employés de municipalités.

Un travail avec Jura Nature Environnement semble intéressant, l'association ayant déjà étudié le sujet, notamment à travers les questions de faisabilité technique et de recherches d'artisans à associer à la fabrication des toilettes sèches.



Critères d'évaluation

- Nombre de bâtiments publics équipés de toilettes sèches d'ici la fin de mandat (mi-2026)
- Nombre de personnes sensibilisées (présence aux réunions, flyers distribués)

Toilettes sèches

MODE D'EMPLOI !

C'est pas
plus compliqué !



DEMAIN L'EAU



Livret réalisé par :
Mélanie ALVES, Gabriel MAUGEIN,
Agnès RECORBET et Thomas WIART

Aperçu du livret créé

Pourquoi des toilettes sèches ?

QUELQUES CHIFFRES



Une chasse d'eau consomme de 3 à 6 litres d'eau (système double flux) et jusqu'à 9 à 12 litres pour les systèmes les plus anciens !

Chaque personne utilise donc environ 30 litres par jour pour ses toilettes... c'est 20 % de sa consommation totale !

Cela équivaut à **45 m³ d'eau par an**
pour un foyer de 4 personnes



L'eau alimentant les toilettes est une eau potable. Urine et fèces « polluent » cette eau potable.

Les chasses d'eau représentent **15 à 25% des eaux sales**
devant être traitées



Nous rejetons dans les eaux usées des matières qui pourraient être **valorisées en tant que fertilisant pour nos terres.**

Le corps humain rejette chaque jour **200 à 300 g d'excréments solides**
et de 1 à 1,5 l d'urine



C'est le moment de s'y mettre !
A partir du 1er janvier 2024, les biodéchets devront être triés à la source et pourront être compostés... pourquoi pas nos déjections ?



Elements de calendrier

D'ici fin 2023 :

- installer une toilette sèche dans une école volontaire pour l'expérience
- installer une toilette sèche dans un bâtiment public volontaire pour l'expérience
- organiser une première réunion d'information / exposition / atelier

D'ici la fin de mandat :

- Être la première agglomération à avoir équipé tous ses bâtiments publics en toilettes sèches



Liens avec d'autres actions ou politiques actuelles

- Mise en application de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (tri des biodéchets)
- Plan Eau annoncé par Emmanuel Macron



Actions proposées par un groupe de citoyens volontaires
accompagnés par le CPIE Bresse du Jura
Contact : contact@cpie-bresse-jura.org

Organiser une « filière » toilettes sèches



Contributeurs

Citoyens volontaires : Mélanie ALVES, Gabriel MAUGEIN, Agnès RECORBET, Thomas WIART



Contexte et constats

Parmi les freins à s'équiper de toilettes sèches, nous en identifions deux « logistiques » :

- la capacité à se fournir simplement et à moindre coût en matière carbonée (broyats de déchets verts, paille broyée ou en granulés, copeaux de bois, feuilles d'arbres sèches...)
- la difficulté à traiter et valoriser le contenu des toilettes sèches (en appartement, sans jardin...)



Objectifs de l'action

- Mettre en place une filière amont et aval permettant aux citoyens équipés de toilettes sèches (et à ceux désirant le devenir) de réduire leurs difficultés à gérer les intrants (matière carbonée) et les sortants (déjections)



Description de l'action

Organiser la filière

- En amont : organiser les fournisseurs d'intrants (matière sèche, copeaux)
- En aval : organiser la collecte, le traitement ou la revalorisation des déchets (sictom, agriculteurs)
- Fabricants : négocier des achats groupés auprès de fabricants de toilettes sèches (toutes faites, ou en kit), voire développer une filière locale avec des menuisiers locaux

Etapes :

- Organiser un point « relais » pour que chacun puisse récupérer les intrants sur le périmètre ECLA, ponctuel ou permanent (par exemple en déchetterie)
- Organiser un point « relais » pour déposer les déchets sur le périmètre ECLA, ponctuel ou permanent (par exemple en déchetterie)



Structures et personnes impliquées

Sictom : proposer, de la même façon que le compost, la possibilité d'acheter des toilettes sèches à prix négocié



Critères d'évaluation

- Avoir installé XXX toilettes sèches via l'offre du Sictom d'ici la fin de mandat (mi-2026)



Elements de calendrier

D'ici fin 2023 :

- Avoir organisé un point « relais » ponctuel d'intrants
- Avoir lancé un appel d'offre auprès des constructeurs pour un achat groupé de toilettes sèches

D'ici fin 2024 :

- Avoir mis en place un point « relais » permanent d'intrants
- Avoir mis en place un point « relais » ponctuel des déjections

D'ici fin 2026 :

- Avoir organisé une collecte permanente des déjections et leur valorisation



Liens avec d'autres actions ou politiques actuelles

- Mise en application de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (tri des biodéchets)
- Plan Eau annoncé par Emmanuel Macron

